



Saint-Perpignan-Sud Jean-Bosco

**Les Paroisses de Saint-Paul du Moulin-à-Vent,
des Saints-Julien-et-Baselice de Villeneuve-de-la-Raho,
la Chapelle Saint-Vincent-de-Paul vous informent**

N° 7

PENSEZ AU CATECHISME !

Avec les vacances, vient le temps du repos. Mais déjà l'année prochaine se prépare et l'été est l'occasion de poser sereinement les priorités de l'année à venir. Votre enfant est en âge scolaire, avez-vous pensé au catéchisme ?

Qu'est-ce que le catéchisme ? A partir des textes de la Bible, de la vie de Jésus-Christ et de la foi de l'Eglise, le catéchisme permet de trouver la nourriture nécessaire au baptême reçu plus tôt. C'est la rencontre avec Jésus-Christ, c'est la préparation des sacrements, c'est la rencontre d'autres croyants... Au catéchisme, en entrant en relation avec Jésus, l'enfant apprend petit à petit à vivre sa foi.

La question du catéchisme appelle une réflexion plus profonde sur la transmission de la foi. Elle s'enracine dans le mandat missionnaire que notre Seigneur adressa aux apôtres : « *Leur apprenant à observer tout ce que je vous ai prescrit.* » (Mt 28, 20). La tâche de l'Eglise consiste donc à réaliser cette annonce et cette transmission de l'Evangile. Nous ne pensons pas là seulement à un livre ou à une doctrine, mais « *à réaliser une rencontre avec Jésus-Christ, dans l'Esprit-Saint, pour arriver à faire l'expérience de son Père et du notre.* » Cet objectif est le nôtre et celui de notre communauté de paroisses. Cette année encore nous mettrons en œuvre tout ce qui est de notre possible pour assurer aux enfants du catéchisme cette rencontre avec Jésus-Christ.

Toutefois, un constat s'impose à nous. Beaucoup pensent que le catéchisme à le rôle principal dans l'éducation religieuse des enfants. Je souhaite rappeler ici que la famille, est la première Eglise et qu'elle doit être le premier lieu où doit se vivre cette transmission de la foi. Cela entendu, la paroisse qui est le cœur de la vie liturgique des familles chrétiennes, peut devenir un lieu privilégié de la catéchèse des enfants et des parents.

Informations pratiques

- **Pour qui ?** Tous les enfants à partir du CE1, qu'ils soient baptisés ou non. (Pour les maternelles et CP, des séances d'éveil à la foi peuvent-être organisées, renseignez-vous !)

- **Quand ?** A Saint-Paul tous les mardis et à Villeneuve tous les jeudis de 17 h 30 à 18 h 45.

- **Comment ?** Chaque groupe est constitué par niveau et accompagné par les catéchistes et l'abbé Samuel Delmas.

- **Où ?** A l'église et dans les salles paroissiales attenantes.

Votre enfant n'est pas baptisé ?

A partir de 6-7 ans, l'enfant est capable de dire : « *Je crois* ». Le catéchisme permet cette rencontre avec Jésus-Christ par une préparation adaptée.

Votre enfant veut faire sa première communion ?

La 1^{ère} communion peut intervenir chez l'enfant à partir du moment où sa maturité spirituelle et son amour de Jésus-Christ le permet. C'est pendant l'année de catéchisme que l'enfant pourra se préparer à une rencontre fructueuse avec Jésus-Christ.

Et pour les collégiens et les lycéens ?

Il est particulièrement important de nourrir sa foi à l'âge de l'adolescence. Nous proposons l'aumônerie de la 6^{ème} à la Terminale. N'hésitez pas à vous renseigner !

DATES DES INSCRIPTIONS :

SAINT-PAUL : MARDI 4 SEPTEMBRE à 17 h 30 / **VILLENEUVE : JEUDI 6 SEPTEMBRE** à 17 h 30 (à la Maison paroissiale) (+ au forum des associations)

Un enfant peut être accueilli au catéchisme à n'importe quel moment de l'année.

BULLETIN D'INFORMATION

JUILLET-AOÛT 2018

2, rue du Perthus

66100 PERPIGNAN

04 68 50 36 18

www.perpignansud.blogspot.fr

CONTACTS



Abbé Samuel Delmas, curé

06 50 16 25 30

abbé.delmas@gmail.com



Saint-Paul - Moulin-à-Vent

04 68 50 36 18

paroisse.saint-paul@hotmail.fr



Villeneuve-de-la-Raho

06 73 90 24 30

jean-marc.sais@wanadoo.fr



Saint-Vincent-de-Paul

04 68 55 30 94

joseph-paris@orange.fr

Perpignan-Sud, Les paroisses vous informent
Bulletin mensuel gratuit
Tirage : 450 exemplaires

UNE QUESTION DE FOI

Les mystères lumineux (suite)



Comme ce numéro couvre juillet et août, notre méditation portera sur les deux premiers mystères lumineux : le baptême de Jésus au Jourdain et les noces de Cana.

1- Le baptême de Jésus (Mt 3, 16-17) « Dès qu'il fut baptisé, Jésus sortit de l'eau. Voici que les cieux s'ouvrirent et il vit l'Esprit de Dieu descendre comme une colombe et venir sur lui. Et voici qu'une voix venant des cieux disait : Celui-ci est mon fils bien-aimé, celui qu'il m'a plu de choisir. » Par son baptême Jésus authentifie la mission de Jean Baptiste, envoyé pour préparer la venue du Messie. Jésus Fils de Dieu, et donc sans péché, accepte le baptême pour montrer à l'humanité la voie du salut par la conversion. La descente de l'Esprit et la voix venant des cieux révèlent la communion trinitaire et nous rappellent le baptême au nom du Père, et du Fils et du Saint-Esprit.

2- Les noces de Cana (Jn 2, 1-11) « Comme le vin manquait, la mère de Jésus lui dit : « Ils n'ont pas de vin. » Mais Jésus lui répondit « Que me veux tu, femme ? Mon heure n'est pas encore venue... Quoiqu'il vous dise, faites-le... » Jésus dit aux serviteurs : « Remplissez d'eau ces jarres » ; et ils les emplirent jusqu'au bord. Jésus leur dit : « Maintenant puisez et portez-en au maître du repas. » Ils lui en portèrent, et il goûta l'eau devenue vin... Tel fut, à Cana de Galilée le commencement des signes de Jésus. Il manifesta sa gloire et ses disciples crurent en lui. » Ce premier miracle de Jésus (l'eau devenue vin) grâce à l'intercession de sa mère manifeste la gloire de Dieu, révèle Jésus et nous aide à redécouvrir Marie dans sa vie de foi. En effet, il n'y a plus de vin et Marie est témoin de la situation ; elle entend peut-être des commentaires de tout genre que suscite ce genre de difficulté : elle est touchée dans sa sensibilité de femme et de mère ; elle est touchée dans son humanité, elle éprouve de la compassion. Elle vit, au plus profond d'elle-même ce que son cœur de chair peut éprouver face à la souffrance de l'autre. Dans la foi, elle sait que, parmi les invités, il y en a un qui a la solution. Elle décide donc d'aller trouver son fils. Et, malgré la réponse de Jésus, elle invite les serviteurs à faire ce que son fils leur dira. Jésus parle, les serviteurs lui obéissent et le vin coule à flot ! Que pourrions-nous retenir de ce premier signe ?



- Rien n'est impossible à Dieu : il est juste et bon de compter sur lui. - Marie croit et elle sait que son fils, le Verbe fait chair, est né de Dieu : comme à Cana, elle lui demande toujours de nous venir en aide, elle intercède toujours pour nous auprès de Jésus. D'autre part, elle nous demande d'obéir à son fils. - Comme à Cana, Jésus est attentif aux demandes de sa mère. - Nous pouvons solliciter l'intercession de la Vierge Marie, comme le suggèrent l'Ave Maria et la litanie des saints : « Sainte Marie, mère de Dieu, priez pour nous. »



Abbé Paul-Anatole Mbembe

PRIERE ET LITURGIE



15 AOÛT : ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE

« Nous affirmons, Nous déclarons et Nous définissons comme un dogme divinement révélé que l'Immaculée Mère de Dieu, Marie toujours vierge, après avoir achevé le cours de sa vie terrestre, a été élevée en corps et en âme à la vie céleste. » C'est par ces mots que, le 1^{er} novembre 1950, Pie XII proclamait le dogme de l'Assomption.

Un événement qui prend sa source dans la tradition de l'Église. Très tôt les chrétiens ont eu le pressentiment que la Mère de Dieu, préservée de tout péché, ne pouvait pas avoir connu la corruption de la mort. Une intuition qui sera ensuite approfondie par les Pères de l'Église. Au VI^{ème} siècle, la fête de la Dormition est déjà célébrée en Orient, vers la mi-janvier. Plus tard, l'empereur Maurice (582-602) la fixera définitivement au 15 août. La fête arrive à Rome grâce au Pape Théodore (642-649), originaire de Constantinople. Elle se diffuse petit à petit en Occident. Peu à peu, la fête va prendre le nom d'Assomption. C'est après la proclamation par Pie IX du dogme de l'Immaculée Conception, dans le grand courant de dévotion mariale du XIX^e siècle, que des pétitions affluent à Rome pour que soit officiellement défini le dogme de l'Assomption.

VŒU DE LOUIS XIII - CONSECRATION DE LA FRANCE

En 1636, la Sainte Vierge demande à Mère Anne-Marie de Jésus Crucifié, religieuse stigmatisée, que la France lui soit consacrée. L'année suivante, le Roi Louis XIII, « dans le secret de son cœur », consacre sa personne et son Royaume à Marie, et avec la Reine, Anne d'Autriche, il multiplie les prières et les pèlerinages pour obtenir un héritier attendu depuis 22 ans. La Mère de Dieu répond en apparaissant à un religieux de Notre-Dame des Victoires. Elle demande trois neuvaines à Notre-Dame de Cotignac en Provence, Notre-Dame de Paris et Notre-Dame des Victoires. Le caractère surnaturel des faits est rapidement reconnu et la Reine est prévenue. Le religieux, frère Fiacre, achève les trois neuvaines le 5 décembre et c'est neuf mois après jour pour jour que naîtra Louis XIV qui recevra le nom de baptême de « Louis Dieudonné ». Dès que la Reine est certaine de sa grossesse, et sans attendre la naissance pour savoir si l'enfant serait garçon ou fille, Louis XIII publie le 10 février 1638 l'Edit officiel qui consacre solennellement la France à Marie.



VIE PAROISSIALE



30/05 Retraite des communiantes de St-Paul à ND de Domanova



24/06 : Convivialité à la chapelle St-Vincent-de-Paul pour la fin de l'année



Les Petits Chanteurs de Belgique

Concert
Perpignan
Eglise Saint-Paul du Moulin-à-Vent
Mardi 10 juillet à 20h30
Entrée libre pour tous

RcaConverter - trial version
Belgian Boys' Choir

CONCERT - EGLISE SAINT-PAUL
MARDI 10 JUILLET à 20 h 30
Entrée libre



03/06 : communions et professions de foi à St-Paul

ŒUVRE DES CAMPAGNES

Mme Bernard DAUBIN, Déléguée Diocésaine de l'œuvre des campagnes, remercie chaleureusement les paroissiens de Saint-Paul pour leur fidélité et leur générosité. La quête de cette année a rapporté 310 euros. Merci à tous !

PARCOURS ALPHA

Avis aux bonnes volontés !

Après un premier essai apprécié, nous envisageons déjà de nous lancer dans l'organisation d'une nouvelle édition l'année prochaine. Pour cela, nous recherchons une ou plusieurs personnes prêtes à nous aider aux cuisines. Nous vous attendons...

BAPTEMES DE JUIN

SAINT-PAUL : Rafaël FAVO, Louison LECHADO (**COURS MAINTENON** : Marilou BIOLSI, Alexandra CHARTIER, Ophélie KASSI, Timéo MALDONADO, Théodore BERARDO-OFFERMANS, Elodie SANCHEZ, Jean THIBAUD, Tiago VIVANCOS, Emmy VIVANCOS) / **VILLENEUVE-DE-LA-RAHO** : Tiago RAMIREZ.

DEFUNTS DE JUIN

SAINT-PAUL : Paul JOUVE, Colette LAMBERT, Jeanne Mare FERRER, Colette CAMPOS, Eric PARCE, Christiane BOUTIERE, Elise BAQUE, Jacques GAVALDA, Sylviane GARRIDO, Carmen GARCIA, Raymonde FERNANDEZ.
VILLENEUVE-DE-LA-RAHO : Louis VILLEMIN, Marie BREIJO, Conception VIZZOTTO, Guy MONTEBELLO.

AGENDA DES MOIS DE JUILLET - AOÛT

HORAIRES DES MESSES

	Saint-Paul du Moulin-à-Vent	Villeneuve-de-la- Raho	Saint-Vincent -de-Paul
Lundi	18 h 30		
Mardi	18 h 30		
Mercredi	(18 h adoration) 18 h 30		
Jeudi	18 h 30	Pas de Messe	
Vendredi	18 h 30		
Samedi	Pas de Messe le samedi matin 19 h 00 (anticipée)		18 h 00 (anticipée)
Dimanche	11 h 00	9 h 45	

CONFESSIONS - PERMANENCES DES PRETRES

Saint-Paul du Moulin-à-Vent

Pas de permanence le matin de 9 h à 10 h.
Pas de permanence le mardi et vendredi de 17 h à 18 h.

Mercredi pendant l'adoration.
Après chaque messe ou sur demande.

Villeneuve-de-la-Raho

Après chaque messe ou sur demande.

Saint-Vincent-de-Paul

Après chaque messe ou sur demande.

PAROISSE SAINT-PAUL - PERMANENCE D'ÉTÉ

L'église et le bureau paroissial sont ouverts du lundi au vendredi de 10 h 00 à 12 h 00.

Pas d'ouverture de l'église ni de permanence l'après-midi et le samedi matin.

Du lundi au vendredi, l'église est ouverte à partir de 17 h 30, le samedi à partir de 18 h 00.

EVENEMENTS

MESSES DANS LES MAISONS DE RETRAITE : VILLA-SAINT-FRANCOIS : 10/07, 31/07, 21/08 à 11 h / LA CROIX-ROUGE : 13/07, 03/08, 24/08 à 11 h / LE WAHOO : 03/07, 07/08, à 10 h 30.

EQUIPES DU ROSAIRE : Saint-Vincent (pas de rosaire en juillet et août), Villeneuve (pas de rosaire en juillet et août), Saint-Paul le 10/07 à 15 h 30 (pas de rosaire en août).

GRUPE DU RENOUVEAU CHARISMATIQUE : A Saint-Paul, tous les mercredis de juillet à 20 h 30 (pas de réunion de prière en août).

GRUPE « CONFIRMES DANS LA MISSION » : Groupe paroissial Saint-Vincent-de-Paul, reprise en septembre.

GRUPE APOTRES ET DISCIPLES DU SAINT-ESPRIT : Prière à l'église Saint-Paul, mercredi 4 juillet et 1^{er} août à 16 h 30.

CONCERT DES PETITS CHANTEURS DE BELGIQUE : Mardi 10 juillet à 20 h 30 à l'église Saint-Paul (entrée libre).

SOLENNITE DE L'ASSOMPTION DE LA VIERGE MARIE : (aux horaires du dimanche) Mardi 14 août : 18 h 00 à Saint-Vincent-de-Paul, 19 h 00 à Saint-Paul / Mercredi 15 août : 9 h 45 à Villeneuve-de-la-Raho, 11 h 00 à Saint-Paul.

PUBLICATIONS DE MARIAGE

Il y a projet de mariage entre :

Amélie DUCATELL et Thierry GERMA le mariage sera célébré le samedi 23 juillet à 16 h 30 à Villeneuve-de-la-Raho.

Anaïs BOUCHER et Guillaume SANCHEZ le mariage sera célébré le samedi 28 juillet à 16 h 30 à la cathédrale.

Nous nous réjouissons de cette union. Les personnes qui connaîtraient quelque empêchement à ce mariage sont obligés, en conscience, d'en avvertir le curé de cette paroisse ou l'autorité diocésaine.